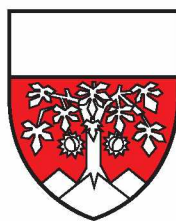


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable :  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :  
Greffé municipal

Impression :  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## Billet du Syndic

### Constructions scolaires du Mottier, les travaux vont enfin pouvoir débuter

On se souvient que l'Addenda au Plan Général d'Affectation permettant la réalisation des bâtiments issus du concours d'architecture, la zone d'utilité publique n'ayant actuellement pas de règles de construction établies, avait fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal après approbation par le Conseil communal en juin 2010 et par le chef du Département de l'économie le 20 juillet 2010.

Dans un premier temps, la Cour, se rendant aux arguments du Service communal de l'aménagement du territoire, avait accordé la levée de l'effet suspensif. Puis, le Juge instructeur proposait avec délicatesse à la recourante de retirer son recours, les chances de succès paraissant compromises et ainsi de récupérer le dépôt de **Fr. 2'500.-** destiné à garantir le paiement de l'émolument et des frais qui pourraient être prélevés en cas de rejet du recours.

La recourante a retiré le recours dans le délai imparti par le Juge, la cause est donc rayée du rôle.

Il convient quand même de souligner que cette intervention, outre l'énergie investie dans le cadre d'une procédure contentieuse, en plus de la Commune, de nombreux services de l'Etat ont été interpellés par la Cour, a fait perdre un temps précieux non rattrapable en hiver et que, de ce fait, l'étape I du projet de construction de l'extension du Collège du Mottier ne pourra être livrée dans les délais impartis.

### Surveillance mutuelle des habitations

Dans le précédent numéro des Aux 4 Coins du Mont, figurait une information de la Police Cantonale Vaudoise sur une forte recrudescence des vols en début de soirée. Ce n'est malheureusement pas le seul phénomène qui nous inquiète. Depuis le début de l'été, nous constatons une très forte augmentation des actes de vandalisme. Il ne s'agit plus seulement de vitres d'abribus qui sont cassées ou taguées, mais de dégâts beaucoup plus conséquents. Un grand nombre de lampadaires, tant sur la Place du Petit-Mont que dans l'enceinte du Collège du Mottier ont été brisés. Les tables de ping-pong installées dans la cour du Mottier ont été endommagées comme des stores du Collège où une vitre a même été cassée. Des miroirs situés au début de certaines routes sur des artères plus importantes et des pare-soleil de signalisations lumineuses ont été cassés. Quant au Refuge de Chatifeuillet, il a été très gravement vandalisé dans le courant du mois d'octobre. Sa remise en état est devisée à plus de **Fr. 5'000.-**.

Malheureusement, les auteurs de ces déprédations ne sont pas toujours identifiés et quand ils le sont, ils n'ont généralement pas les moyens de payer les réparations des dégâts qu'ils ont causés.

Depuis plus de dix ans, des panneaux situés en bordure de route à l'entrée de la Commune, signalent qu'elle fait partie de la Surveillance mutuelle des habitations qui est un service de la Police Cantonale. Chaque habitant du Mont peut faire partie de ce concept dont le but n'est pas de faire de la délation gratuite et malveillante mais bien de signaler à la Gendarmerie des actes ou des individus nécessitant son intervention. Contrairement à une rumeur infondée, la Gendarmerie ne facture pas les demandes d'intervention qui lui sont faites par des particuliers si elles sont sans résultat. Donc faisant partie ou non de la Surveillance Mutuelle des Habitations, vous pouvez sans autre appeler le 117, si quelqu'un ou quelque chose vous paraît louche ou inquiétant.

### Refus de prendre des passagers

Plusieurs habitants de la Commune nous ont indiqué que le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, journée de fortes chutes de neige, les taxis stationnés à la Gare de Lausanne refusaient de prendre en charge des personnes souhaitant se rendre au Mont-sur-Lausanne.

Par courrier du 8 décembre, la Municipalité a dénoncé ces faits à l'Association de communes de la région lausannoise pour réglementation du service des taxis. Dans sa réponse, dite Association indique qu'un conducteur de taxi n'a le droit de refuser une course que pour des raisons valables, notamment pour des personnes en état d'ivresse grave ou pour des animaux ou des objets pouvant détériorer ou salir le véhicule. En revanche, refuser une course de la Gare de Lausanne pour Le Mont semble, dans les circonstances qui prévalaient le 1<sup>er</sup> décembre dernier, enfreindre les dispositions de l'article 49 du Règlement intercommunal sur le service des taxis.

On nous indique également que lorsqu'un problème survient avec un conducteur de taxi, il convient de contacter la Brigade des taxis au n° de tél. 021 315 32 34, qui est l'organe chargé de traiter les réclamations de la clientèle.

### Elections communales

Vous trouverez dans ce numéro des Aux 4 Coins du Mont, les photos des candidats à l'élection au Conseil communal et celles des personnes qui briguent un siège à la Municipalité, selon l'assemblée préparatoire du 12 janvier 2011. Elles vous permettront de bien les identifier. Le premier tour de ces élections aura lieu le **dimanche 13 mars 2011**. Comme pour les scrutins nationaux et cantonaux, vous recevrez à domicile les bulletins de vote accompagnés des enveloppes de transmission; cela environ une quinzaine de jours avant la date des élections. Il s'agit d'élire **65 Conseillers communaux** parmi les

personnes figurant sur la liste d'entente communale et **7 Municipaux** à choisir parmi les candidats de la liste ad hoc. L'élection de ces personnes se fait selon le système majoritaire à deux tours. Il n'y a donc pas de liste de parti. L'élection des Autorités communales selon le système majoritaire existe depuis toujours au Mont-sur-Lausanne.

Les personnes de nationalité étrangère, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans, font partie du corps électoral communal, si elles sont âgées de 18 ans révolus et ne sont pas interdites. Ces mêmes personnes sont également éligibles au sein des Autorités communales.

Un second tour est d'ores et déjà agendé au dimanche 3 avril 2011 pour le cas où les 65 sièges du Conseil communal et les 7 de la Municipalité n'auraient pas été repourvus lors du scrutin du 13 mars.

*Daniel Grosclaude  
Syndic*

## Reflets du législatif

**Fait de neige et de bise, le mois de l'Avent tire son bonnet jusqu'aux dents sans réussir à figer pour autant les débats du Législatif siégeant au soir du lundi 13 décembre.**

### Plan de Quartier « Champs-Meunier »

Le secteur concerné par ce plan de quartier se situe à l'Ouest du Petit-Mont, entre la route de Lausanne et le chemin du Rionzi. D'une surface d'environ 53'000 m<sup>2</sup>, la zone est bordée au Nord par le plan de quartier «Pré Marin» dont la seconde étape est actuellement en construction; à l'Est par la zone de villas contiguë à la route de Lausanne, au Sud par l'autoroute et à l'Ouest par le cordon boisé qui abrite le ruisseau du Rionzi.

Le plan général d'affectation de notre Commune prescrit que ce secteur doit faire l'objet d'une planification de détail. Ce qui vaut aux membres du Conseil d'être pourvus d'un imposant dossier livré, pour la circonstance, à leur domicile par l'entremise de la Police administrative. Au terme d'un examen pour le moins attentif des différents documents en leur possession, les élus montains adoptent le préavis qui leur est soumis, comprenant le plan de quartier «Champs-Meunier» proprement dit et son Règlement d'application, le rapport justificatif OAT, l'avant-projet des travaux d'équipements, la convention d'équipement et d'aménagement ainsi que la notice d'impact sur l'environnement.

## Budget 2011

**Revenus** Fr. 32'298'613.–  
**Charges** Fr. 34'629'104.–

Après avoir examiné le préavis municipal, le Législatif adopte le budget de l'année 2011 présentant un excédent de charges de **Fr. 2'330'491.–** résultant de la situation estimée présentée ci-dessus.

## STEP de Vidy Modification de la Convention intercommunale

Dans sa séance du 22 juin 2009, le Législatif ratifiait le projet de Convention intercommunale remplaçant la convention datant de 1996. Ce texte apportait des mises à jour relatives à l'évolution des bases légales et la durée des législatures en vigueur. Il proposait également une simplification dans la procédure d'adoption du budget et des comptes, déléguant certaines compétences à la Commission intercommunale de la STEP (CISTEP). Or, il est apparu que cette délégation de compétences n'était pas légale, dès lors que la STEP est gérée dans le cadre d'une entente communale et que la CISTEP ne dispose pas de la personnalité morale. Cette situation conduit l'organe délibérant à corriger cet écueil juridique en confiant, tel qu'initialement, l'adoption du budget et des comptes de charges de la STEP aux Conseils communaux qui en ont seuls la compétence.

Suivant les recommandations de la Commission ad hoc désignée pour examiner le dossier et sans remarque sur le document proposé, le Législatif décide de ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy.

## Abrogation d'un Règlement communal

La nouvelle loi vaudoise sur la protection des données personnelles (LPrD) remplace les dispositions en matière de recours de la LIPD, en instaurant une procédure de recours devant le préposé cantonal à la Protection des données et non plus au sein d'une commission communale. De fait, il apparaît sans fondement de garder dans le Règlement communal des articles dont la teneur est entièrement reprise dans la loi cantonale. En conséquence, la Commune du Mont se doit d'adapter son Règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles.

A l'examen des documents qui leur sont soumis, c'est à l'unanimité que les Conseillers décident d'abroger le

Règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles, de modifier en conséquence l'art. 38 du Règlement du Conseil et de dissoudre la Commission de recours en matière d'informatique.

## Ça bouge du côté du chemin du Verger!

Le préavis soumis reprend le projet de réaménagement du chemin du Verger tel que présenté et approuvé par le Conseil dans sa séance du 10 mars 2008, incluant la création d'un trottoir le long du chemin du Verger et d'un giratoire sur la route de Lausanne.

Le planning de cette réalisation a pris un retard de deux ans consécutif aux recours déposés par certains opposants auprès du Tribunal cantonal.

Les objectifs visés par le projet tendent principalement à:

- Sécuriser le cheminement piétonnier sur le chemin du Verger.
- Diminuer le temps d'attente des usagers motorisés au débouché du chemin du Verger aux heures de pointe avec, pour corollaire, une diminution des émissions polluantes des gaz d'échappement.
- Modérer la vitesse moyenne des véhicules empruntant la route de Lausanne, atténuant de fait les nuisances sonores.
- Améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité tant des usagers motorisés que des piétons.
- Offrir la possibilité aux véhicules de rebrousser chemin.

Après examen du préavis qui leur est soumis, les membres du Conseil se rallient aux rapports des Commissions ad hoc et des Finances et décident d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction de nouveaux collecteurs EU et EC le long de la route de Lausanne et du chemin du Verger en lui allouant un crédit de **Fr. 595'000.–** (HT). Le Conseil autorise également la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement du carrefour route de Lausanne – chemin du Verger ainsi que la création d'un trottoir et lui accorde, pour ce faire, un crédit de **Fr. 2'435'000.–** (TTC).

## Calendrier des séances 2011

Les séances du Législatif sont d'ores et déjà agendées aux lundis 7 mars, 2 mai, 27 juin, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2011. Comme à l'accoutumée, la copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur la tenue de celle-ci et l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil  
Nicole Pétermann*

---

---

# 15 ans et déjà au Conseil national

---

---



En début de novembre 2010, notre classe a eu l'occasion de passer une semaine au coeur de la ville fédérale, dans le cadre du projet Ecoles à Berne. Le but de cette association est de sensibiliser les jeunes à la politique afin qu'ils deviennent des citoyens actifs dans notre démocratie.

Les quatre classes participantes représentaient chacune un groupe parlementaire formé de Conseillers nationaux. Nous avons suivi le véritable parcours

d'une initiative populaire depuis sa formulation avant notre arrivée à Berne, en passant par la récolte des 100 signatures (au lieu de 100'000), jusqu'à son dépôt et contrôle dans le lieu officiel: la Chancellerie fédérale.

Tout comme dans la réalité, nous avons vécu le fait d'être une minorité linguistique car nous étions la seule classe francophone. Deux autres venaient de Zurich, la quatrième d'Amriswil en Thurgovie.

Durant cette semaine à Berne, nous avons vécu et découvert bien des choses sur notre capitale et notre système politique.

Nous tenons à remercier très sincèrement la commune et l'association Ecoles à Berne pour leur soutien financier grâce auquel nous avons vécu une expérience inoubliable.

*Raphaël Barile  
et Floriane Maillard*



Présentation d' Anne-Sophie Habs, candidate à la présidence du Conseil national, par Raphaël Barile, président de notre groupe parlementaire.



Première session de notre groupe parlementaire aux casernes.

## Lundi : élection d'une Montaine à la présidence du Conseil national

Arrivés à Berne dans la matinée, nous avons pris le tram n°9 direction Guisanplatz. Après avoir passé devant le stade de hockey, nous avons vu une rampe qui descendait sous terre. Nous avons vite compris que c'était bien là que nous allions passer notre séjour : dans un abri PC. Stephan Kauer et Martina Gasser (nos accompagnants) nous ont accueillis chaleureusement avant de nous faire visiter les lieux. Ensuite, nous avons rencontré les autres classes suisses-allemandes.

Plus tard, nous avons participé à la cérémonie d'ouverture, aux casernes. Chaque classe (ou groupe parlementaire) s'est présentée.

C'est à cette occasion que notre candidate Anne-Sophie Habs a été élue au troisième tour présidente du Conseil

national. Laureen Sonderegger de la classe d'Amriswil a gagné l'élection à la vice-présidence.

Après avoir soupé, les présidents et vice-présidents des groupes parlementaires et des commissions amenées à débattre des 4 initiatives se sont réunis afin de discuter des événements à venir. Puis à 22h, fatigués par cette longue journée, nous sommes allés nous coucher.

*Flavio Frade, Marine Hayward, Elodie Rueff, Rick Détraz, Gabriella Brunetti, Anne-Sophie Habs et Lea Ducret*

## Mardi : à la chancellerie et réunion des commissions

Mardi matin, le fameux tram rouge nous emmène au centre ville de Berne.

Un guide retrace l'histoire de la ville en terminant par la date cruciale de 1848, la première Constitution suisse. Ce tour nous permet de voir des lieux embléma-



tiques de la capitale comme le Nydegbrücke, la Zytglogge, l'hôtel "Bern"... : une visite instructive et animée par un comédien.



Le parcours nous mène à la chancellerie fédérale. Là, presque comme dans la réalité, nous avons déposé les cent signatures récoltées. C'est la dernière étape pour que notre initiative soit déclarée valable.

Une dame nous conduit à travers le Palais fédéral. Et nous avons la chance de visiter la salle de réunion des sept Conseillers fédéraux qui est habituellement fermée au public. Curieux, nous guignons dans les tiroirs, et découvrons des petits chocolats suisses. Nos conseillers sont apparemment gourmands!

Retour à l'abri de la protection civile. L'après-midi: quatre initiatives, quatre commissions, beaucoup de discussions, mais un seul but, se prononcer sur le refus ou l'acceptation des initiatives.

Le soir, la séance des groupes parlementaires permet d'élaborer une stratégie, un plan d'attaque, dans le but de gagner

notre propre initiative. Nous discutons, négocions, argumentons pour que les trois autres groupes parlementaires nous suivent. Allons-nous réussir...?

Une journée riche en émotions notamment lors des séances de commissions... Nous avons hâte d'entamer le jour suivant!

*Alexander Babutsidze, Julia Chappuis, Anouck Fonjallaz, Sarah Iuliano, Lorena Lombardo, Jill Mina, Timoté Vaucher*

## Mercredi : visite du Palais fédéral et préparation des interventions du lendemain

Mercredi matin, notre classe s'est rendue au centre-ville de Berne pour visiter le Palais fédéral.



Tout d'abord, notre guide nous a invités à entrer dans la salle du Conseil des Etats où il a retracé l'histoire de la pièce, dont l'un des murs est orné d'une fresque représentant une Diète.

Ensuite, nous nous sommes rendus dans la salle du Conseil national puis dans celle des Pas perdus, lieu de négociations pour les Conseillers nationaux. Plus tard dans la matinée, nous avons eu la chance de nous entretenir avec le Conseiller aux Etats vaudois, M. Luc Recordon. Nous lui avons posé des questions sur son parcours profession-



nel et politique. Il nous a fait part de son point de vue au sujet de notre initiative. Enfin, dans l'après-midi, nous avons préparé nos interventions pour la séance du Conseil national du lendemain.

*Lucy Commissaire, Marine Ecabert, Olalla Piñeiro, Stéphane Rossinelli et Marie Salomon*



## Jeudi : l'ambassade des Etats-Unis et session du Conseil national

Après les heures de préparation la veille, notre groupe parlementaire est fin prêt pour le jour J. Nous commençons par la visite de l'Ambassade des États-Unis, où précaution est le mot d'ordre! Après un contrôle individuel et inattendu de plus d'une demi-heure, une petite collation. Un des représentants de l'Ambassade nous a décrit sa tâche et le système politique américain - qui est proche du nôtre - tout en anglais bien sûr!

Ensuite, après les spätzli bernois, direction le Palais fédéral et la salle du Conseil national. Tous sur notre 31, on étaié nos arguments, on affûte nos discours, quelques idées fusent encore dans le tram no 9. Chaque Conseiller national devrait intervenir sur l'estrade au moins une fois.

La présidente Anne-Sophie Habs ouvre la session et nous souhaite la bienvenue. Pour commencer, les rapporteurs de commission nous font part de leur position. Les initiateurs résu-

ment leurs discussions et argumentent. Les groupes parlementaires sont ensuite invités à donner leur avis sur les différentes initiatives. Finalement, c'est au tour des orateurs individuels de s'exprimer et à Madame Dreifuss, ancienne Conseillère fédérale, de donner l'opinion de l'Exécutif.

*Raphaël Barile, Lucas Trovato, Jérôme Martineau, Lionel Piguet, Patrick Künzli, Nathan Lovo et Alexis Tâche.*



Enfin, c'est le vote!  
Les résultats tombent...  
Négatifs pour notre initiative et celle de la suppression de l'interdiction des minarets. Positifs pour "Vivre sans risque atomique" et "Pas de tabac aux mineurs".  
Cependant la bataille a été rude et a ouvert les esprits.  
Nous arrivons épuisés, mais de bonne humeur à Lausanne vendredi matin.

## De nos institutions



### Etablissement primaire et secondaire du Mont

Le 6 novembre dernier s'est déroulée au Rolex Learning Center de l'EPFL la coupe régionale de la First Lego League. Pour la première fois, une équipe de sept élèves du Mont-sur-Lausanne y a participé et a remporté la finale du concours de robotique.

La First LEGO League est organisée dans 56 pays pour la onzième année consécutive. Il s'agit d'un concours où la créativité et l'esprit d'équipe comptent autant que les prouesses techniques réalisées avec un robot. Il est ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans réunis par équipes de 5 à 10 membres plus un coach adulte.

La First LEGO League comporte quatre volets : le concours de robotique, la présentation d'un travail de recherche scientifique innovant, l'évaluation du travail d'équipe et la conception du design du robot.

Le concours de robotique consiste à construire un robot avec du matériel LEGO et à le programmer pour relever des missions sur un plateau de jeu identique pour tous les participants. Chaque équipe reçoit la description des missions, huit semaines avant le concours. La durée d'un match est de deux minutes et trente secondes. Durant ce laps de temps, chaque équipe essaie de réussir le maximum de



L'équipe « Œil de Lynx » qui a rapporté le trophée FLL 2010 de robotique

Photo: Etablissement scolaire

missions afin de récolter le maximum de points. Les éliminatoires se déroulent en trois manches, mais seule la meilleure manche est prise en compte. Les quatre meilleures équipes s'affrontent ensuite en demi-finale, puis les deux meilleures en finale sur deux manches. Emmanuel Lehnerr, Gaël Massard, Hélène Corbaz, Mark Koliqi, Nathan Lovo, Nicolas Steiner et Robin Giroud ont remporté les deux manches de la finale de cette épreuve et ont ainsi décroché le trophée du concours de robotique dans une ambiance survoltée.

Le travail de recherche avait pour thème cette année la médecine et la technologie. Chaque équipe devait présenter un projet innovant sur le sujet. L'équipe Œil de Lynx du Mont-sur-Lausanne s'est intéressée à l'implant rétinien testé actuellement sur certaines personnes

souffrant d'une dégénérescence rétinienne. Les élèves ont imaginé un appareil de lecture pour ces patients. Ils ont construit à l'aide de trois capteurs photosensibles « un liseur de mots ». Leur présentation leur a permis de se classer à l'honorable quatrième rang sur les douze équipes participantes.

Au terme des quatre concours, l'équipe Œil de Lynx se place au 6<sup>e</sup> rang, à seulement 10 points de la troisième équipe sélectionnée pour la finale suisse. Mais c'est sans regret et les yeux brillants d'émotion que l'équipe a rapporté au Collège du Mottier le trophée FLL 2010 de robotique. L'an prochain, c'est sûr, ils y participeront à nouveau !

## Bon à savoir

### Bureau du Conseil communal

La secrétaire du Conseil communal ayant émis le vœu de cesser cette fonction au 30 juin 2011, le Bureau du Conseil est à la recherche d'une personne intéressée à reprendre ce poste dès la prochaine législature, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Il s'agit d'une activité à temps partiel, notamment en soirée, s'agissant de la prise de notes des séances et de la rédaction du procès-verbal y relatif, à raison d'environ 6 séances par an et assumer le secrétariat en rapport à la fonction. Pour de plus amples renseignements, M. Gérard Mojon, Président, demeure à votre disposition :

021 651 21 00 - 079 210 38 68  
gerard.mojon@evco.ch



FLL 2010 au Rolex Learning Center de l'EPFL

Photo: Etablissement scolaire

## Jumelage Samedan - Le Mont

Nos rencontres étant désormais bisannuelles, nous avons le plaisir de vous informer que nous accueillerons nos amis de Samedan, le week-end des 2 et 3 juillet 2011 à l'occasion de l'Abbaye au Châtaignier. Un programme sera spécialement prévu à cette occasion. D'ores et déjà, et comme pour les précédentes éditions, nous comptons sur les habitants montains pour ouvrir leurs foyers en recevant un ou plusieurs hôtes qui feront le déplacement. Nous nous réjouissons de ces prochains retrouvailles et vous remercions déjà de vous associer à ce nouveau rendez-vous. D'autres informations vous seront communiquées dans la prochaine édition de ce journal. Cependant, le Greffe municipal vous renseignera volontiers à ce sujet. A bientôt.

Comité du Jumelage



Samedan dans la vallée de la Haute-Engadine

Photo: Jumelage



La Médiathèque

Photo: Médiathèque

## Inauguration de la Médiathèque

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la nouvelle Médiathèque du Mont:

**du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011**

Une semaine d'expositions, de spectacles, de concours et d'ateliers... Un programme pour tous les goûts et pour tous les âges, enfants et adultes!

Depuis son ouverture en septembre 2009, les services de la Médiathèque se sont étoffés, les heures d'ouverture allongées et les collections enrichies.

Nous nous réjouissons de partager avec vous des moments culturels, créatifs et conviviaux!

- Programme détaillé dans le prochain « Aux 4 Coins du Mont ».

## Nouveau au Mont

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du:

**Cabinet Médical  
de Psychothérapie du Mont**  
En Budron D1 · 1052 Le Mont  
(Bus 60, arrêt « Fougères »)

- **Remboursement** selon Lamal.  
**Consultation** sur rendez-vous.
- **Contact:**  
021 652 30 30 ou 021 652 30 24
- **Dr Joëlle Gaillard Wasser**  
Psychiatre et Psychothérapeute FMH
- **Psychologues**  
Dipl./Psychothérapeutes FSP/ASP:  
**Sophie Rabia**  
**Christine Mouthon**  
**Sandra Mazaira**  
**Nathalie Bennoun**



## Section des samaritains Cheseaux et environs



### Service de transfusion d'Epalinges

Nous vous invitons à venir offrir votre sang, **les mardis 1<sup>er</sup> février 2011, 9 août 2011, 13 décembre 2011** de 16h00 à 19h30

au Collège de Derrière-la-Ville  
(salle de rythmique), à **Cheseaux**.

Pour tout renseignement  
complémentaire:

[www.samaritains-cheseaux.ch](http://www.samaritains-cheseaux.ch).

D'avance, merci!

# Nos Jubilaires

## Noces de Diamant

En ce mercredi 24 novembre 2010, M. Jean-Pierre Sueur, municipal, accompagné du soussigné, rencontre, à leur domicile, **Mme et M. Mandra et Constantin Cepleanu**, afin de leur présenter les félicitations et les vœux des Autorités à l'occasion de leur **60<sup>e</sup> anniversaire de mariage**.

Tous deux médecins, Mme et M. Cepleanu s'établissent en Suisse dès juillet 1972, puis au Mont dans le courant de l'année 1978. Roumains d'origine, naturalisés Suisse, les prénommés évoquent, non sans quelque émotion, leur « voyage » Roumanie – Suisse, lequel ne s'est pas déroulé sans heurts et péripéties de diverses natures. En septembre 2000, d'un commun accord, le couple décide de fermer son cabinet de l'avenue du Grey, à Lausanne, et d'aborder une retraite fort méritée. Leurs journées s'écoulaient paisiblement, Monsieur s'occupant de diverses tâches d'ordre administratif, alors que Madame s'occupe du ménage, de la cuisine, s'adonne à la lecture, à l'entretien du jardin, sans renoncer à la promenade.

Nous réitérons nos sincères félicitations à Mme et M. Constantin Cepleanu, domiciliés au ch. du Tessin, les remercions de leur fort sympathique accueil, et leur adressons nos vœux les meilleurs pour partager encore de belles années, entourés de leur fils, également médecin, et de trois « petits-enfants ».

## Noces de Diamant

Félicitations également à **Mme et M. Berthy et André Lambelet**, domiciliés au ch. du Couchant, qui célébraient leur **60<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, précisément en date du 25 novembre 2010.

M. Bernard Chabloz, municipal, accompagné du soussigné, leur a apporté les vœux des Autorités, en présence également de leur fille Josette.

Fidèle musicien, André Lambelet a reçu la médaille de mérite de la CISM, Confédération internationale des sociétés musicales, en 2003, pour 60 ans d'activité; le 6 avril 2008, lors de la Journée des Jubilaires de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises à Lucens, il est honoré pour 65 ans d'activité musicale, activité dont il décidera de mettre un terme dès l'automne 2008. Encore Bravo !

Berthy et André Lambelet sont fort bien entourés, d'un fils et d'une fille, de 6 petits-enfants et, depuis peu, d'une arrière-petite-fille. Après une carrière de 39 ans passée au service des Transports publics lausannois, André apprécie une



M<sup>me</sup> et M. Mandra et Constantin Cepleanu

Photo: C. Frioud

retraite de déjà 25 années, durant lesquelles il n'est pas resté inactif, l'ayant consacrée à la musique, puis s'occupant encore de son jardin, d'arbres fruitiers, et s'adonnant également à la confection de paniers et corbeilles en osier.

Il aime à rappeler qu'affecté en qualité de chauffeur de bus sur la ligne Lausanne – Genève/Cointrin, durant 15 ans, il a ainsi parcouru un million de kilomètres !

Nous remercions Mme et M. André Lambelet de leur accueil, de leur amabilité, leur réitérons nos sincères félicitations et leur adressons nos meilleurs vœux de bonne continuité, de santé et de partage pour encore de paisibles années en leur demeure du chemin du Couchant.

C. Frioud  
Ancien secrét. mcpl

## De nos Sociétés



### Société de tir du Châtaignier

La saison de tir 2010 s'est terminée par une soirée raclette le vendredi 5 novembre 2010 dans la petite salle du Châtaignier. Le repas a été préparé et servi par nos Jeunes Tireurs, sous la responsabilité de leur moniteur, Michel Chatagny. Le bénéfice de cette soirée de clôture revient, comme de coutume, à la relève.

A cette occasion a eu lieu la distribution des différents challenges pour nos fines gâchettes de l'année. Une nouvelle fois, des prix en nature ont pu être distribués grâce aux généreux donateurs, restaurants et entreprises du Mont et des environs. Voici un extrait des différents classements :

#### • 300 m

##### Challenge tir militaire

1. Parkan Matthew	82 pts
2. Chatagny Michel	81 pts
3. Delisle Claude	80 pts

##### Challenge tir en campagne

1. Chatagny Michel	67 pts
2. Morand Jérémie	67 pts
3. Mermier Alfred	61 pts

##### Challenge Société

1. Chatagny Michel	40 pts
2. Morand Jérémie	39 pts
3. Parkan Matthew	38 pts

##### Challenge Clochette

1. Chatagny Michel	93 pts
2. Delisle Claude	90 pts
3. Pache Jean-François	89 pts

##### Challenge Manlout

1. Utzinger Marc	459 pts
2. Morand Jérémie	458 pts
3. Chatagny Michel	441 pts

##### Challenge Rionzi

1. Morand Jérémie	75 pts
2. Chatagny Michel	75 pts
3. Delisle Claude	73 pts

##### Challenge Châtaignier

1. Chatagny Michel	93 pts
2. Pétermann Marc (Jun)	91 pts
3. Durussel Rémi	90 pts

##### Challenge des dames

1. Chatagny Violaine (Jun)	42 pts
2. Stadler Gaëlle (Jun)	41 pts
3. Masullo Cynthia (Jun)	40 pts

##### Challenge vaudois

1. Chatagny Michel	139 pts
2. Morand Jérémie	130 pts
3. Parkan Matthew	125 pts

##### Challenge vétérans

1. Mermier Alfred	90 pts
2. Wirthlin Jean	84 pts

##### Challenge Roi du tir

1. Chatagny Michel	488.1 pts
5 distinctions	
2. Morand Jérémie	483.8 pts
5 distinctions	
3. Parkan Matthew	448.0 pts
4 distinctions	



• **25 m**

**Challenge tir obligatoire**

- 1. Chardonnens Michel 197 pts
- 2. Pétermann Jean-Marc 194 pts
- 3. Von Wartburg Rod. 193 pts

**Challenge tir en campagne**

- 1. Chardonnens Michel 178 pts
- 2. Chatagny Michel 172 pts
- 3. Pache Marcel 171 pts

**Challenge comité**

- 1. Chardonnens Michel 139 pts
- 2. Von Wartburg Rod. 136 pts
- 3. Jenny Guillaume 129 pts

**Challenge Le Mont-Cugy**

- 1. Chardonnens Michel 99 pts
- 2. Amsler Daniel 93 pts
- 3. Von Wartburg Rod. 88 pts

**Sudoku 1**

- 1. Chardonnens Michel 44 pts
- 2. Jenny Guillaume 43 pts
- 3. Pétermann Jean-Marc 43 pts

**Sudoku 2**

- 1. Wirthlin Jean 09 pts
- 2. Amsler Daniel 09 pts
- 3. Jenny Guillaume 11 pts

**Challenge Roi du tir**

- 1. Chardonnens Michel 613 pts
- 2. Jenny Guillaume 579 pts
- 3. Pétermann Jean-Marc 576 pts
- 4. Pache Marcel 564 pts
- 5. Wirthlin Jean 533 pts

Nos vives félicitations sont adressées à tous nos tireurs classés.

Après une pause hivernale bien méritée, la nouvelle saison débutera au mois de mars 2011. Des nouveaux membres sont évidemment les bienvenus. En attendant nous souhaitons à toutes et à tous les meilleurs vœux pour l'année 2011 et une fructueuse nouvelle saison de tir.

*Pour le comité  
Jean Wirthlin*



**Pétanque du Mont**

**Tournoi Bombonne**

12 triplettes composées par les joueurs des clubs des Alliés, de Crissier, d'Epalinges, de la Forêt et du Mont, se sont mesurées au boulodrome du Châtaignier, samedi 6 novembre 2010. Bien engagées, les parties se sont déroulées dans une ambiance conviviale. L'adage qui dit que nul n'est prophète en son pays ne s'est pas vérifié pour cette édition 2010. En effet, les deux premières places ont été remportées par nos couleurs. A savoir, en tête, par Philippe BEDJAI/Isabelle ZERMATTEN/Christian ZBINDEN, suivi par Yves PACHE/Pierre GUILLET et Romano ROVALETTI. Bravo à vous et CHAPEAU.

**Apéritif de Noël**

Événement incontournable, et c'est tant mieux, dans la vie de notre club, marquant la fin de la saison écoulée et le début des Fêtes de fin d'année, cet apéritif s'est déroulé dimanche 19 décembre 2010. Cette rencontre permet de réunir autour d'un verre, joueurs, amis, sponsors, supporters et représentants des autorités locales, afin de les remercier de leur soutien, leur travail et les efforts consentis à la bonne cause de notre sport. Et puis aussi, de goûter aux délicieuses pâtisseries et autres concoctées par les épouses et amies. Cela permet d'apprendre à faire connaissance, de refaire le monde, de parler de tout et de rien, de se remémorer des souvenirs. Sans oublier d'avoir une pensée émue pour un membre, un proche, une épouse ou un ami qui nous a quittés durant l'année, de même que pour ceux dont la santé a montré quelques défaillances, espérons prochains. D'un coup, les vitres du boulodrome se voilent de buée. C'est dû à la cuisson de l'excellente soupe aux pois (et y'a pas que ça dedans) dans le chaudron magique, que notre Ami DUD nous concocte depuis plusieurs années. Un grand merci à toi, DUD. Dans un ordre qui n'est défini par aucun règlement, chacune et chacun va se servir, se met à table et se régale. Et puis la journée se poursuit dans la joie et la bonne humeur. Pour digérer, certains font une partie de boules, d'autres de cartes.



**Société de Développement**

**Paroisse du Mont**

**PROGRAMME DE LA SAISON 2011**

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, la Société de Développement, la Paroisse et la Commune du Mont ont le plaisir de vous présenter le programme de notre série de concerts à l'Eglise du Mont, en vous y invitant chaleureusement.

**Dimanche 13 mars 2011, 17h00  
QUATUOR DE FLÛTES « EDEN »**

Anne Moreau, Béatrice Jaermann, Pascal Jaermann et Jean-Luc Sperissen, Flûtes traversières

**Dimanche 27 mars 2011, 17h00  
QUATUOR À CORDES  
« TERPSYCORDES »**

Girolamo Bottiglieri, premier violon, Raya Raytcheva, second violon, Caroline Haas, alto et François Grin, violoncelle

**Dimanche 10 avril 2011, 17h00**

Michel Tirabosco, flûte de pan, Denis Fedorov, accordéon classique

**Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens**

Pour les trois concerts  
(organisés sous l'égide de la Guilde de la Musique de Chambre),  
billets à l'entrée: Fr. 20.- (AVS, apprentis, étudiants, chômeurs: Fr. 15.-)

**Renseignements:**

Marinette Moser, tél. 021 652 47 48 ou [www.guildemc.com](http://www.guildemc.com)

**CONCERTS A L'EGLISE**



**Echo des Bois**

L'Echo des Bois a fini l'année 2010 en beauté. Notre 150<sup>e</sup> anniversaire a été fêté avec panache par 5 concerts que nous avons donnés dans différentes églises. Le dernier à la Basilique du Valentin fut le plus chargé d'émotion car nous l'avons dédié à notre ami chanteur Polo disparu tragiquement quelques jours avant. Cet anniversaire fut un grand moment de rencontres et d'amitiés extraordinaires, dont nous garderons un souvenir inoubliable, et restera dans le cœur de tous les choristes venus nous renforcer pour l'occasion. Encore un grand merci à tous, ainsi qu'à nos auditeurs venus nombreux nous applaudir.

*Francis Etienne*

En 2011 nous nous joindrons à la chorale la Talentelle d'Echallens pour vous interpréter la Misa Criola de Ariel Ramirez accompagnée d'un orchestre et de 2 solistes. Nous nous produirons entre autres dates le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2011 à la Grande salle du Petit-Mont. Le programme vous sera communiqué dans le prochain 4 coins.

*La commission Pub*



**FSG Le Mont**

### Soirées 2010

Nos soirées annuelles ont marqué la fin des nombreuses activités gymniques de l'année, elles se sont déroulées les 26 et 27 novembre dernier sur un thème connu mais traité de façon originale: Ou est donc passé mon film: thème sur le cinéma à travers deux personnages hors du temps, qui voguent de film en film sans cesse en décalage avec ceux-ci.

Nos soirées sont exigeantes, quant à la préparation et à la mise en place des productions, ainsi qu'à la confection des costumes, mais quel plaisir à tous ces jeunes de présenter au public présent, une palette riche et variée de notre sport qui compense très largement les efforts consentis afin de satisfaire ces exigences.

Notre sport s'adapte aux conditions modernes actuelles et permet à tout un chacun de trouver les conditions idéales à la pratique de la gymnastique dans nos installations.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les actrices et les acteurs, qui ont pris part au spectacle, environ 240 gymnastes ont participé à ce spectacle, mis en scène par notre jeune et dynamique comité de soirée composé de Romain Odier, Vincent Odier, Corentin Wicki, Laetitia Besson et Aurélie Graf, qui a également réalisé les dessins du programme.

Coordonné par Pascal Graf qui en a également conçu les décors et joué un personnage principal. Une mention spéciale à Corentin Wicki personnage clé de la soirée en Jacques Sbarow étonnant, qui a régné en maître du spectacle, passant avec aisance sur les différents thèmes du fil rouge.

Je remercie également toutes les personnes qui se sont engagées au cours de ces dernières semaines à la préparation des costumes. Mes remerciements vont aussi à tous les gymnastes qui se sont donnés sans compter, mais aussi à leurs familles qui les soutiennent, sans oublier les monitrices et moniteurs qui ont réalisé comme toujours de magnifiques productions.



*Au sol Pascal Graf (Jacques Sbarow), Corentin Wicki*

Photo: FSG

Ma gratitude va aussi à celles et ceux qui ont participé au montage du décor des gradins, à celles et ceux qui ont préparé et exploité les bars et enfin à cette formidable équipe qui compose mon comité, je les remercie tous pour leur disponibilité et pour le travail fourni tout au long de l'année. Pour terminer, une mention spéciale va aux personnels techniques, suiveurs, placeuses, et service de sécurité. A tous je renouvelle mes remerciements les plus chaleureux pour l'excellent travail accompli et vous donne rendez-vous pour la soirée 2011.

*Le président  
F. Barrat*



### Société de Développement

Chères amies et chers amis de la Société de Développement du Mont, maintenant que 2010 a 10 paru,

accueillons sans 10 couter, sans grands 10 cours et sans être 10 gracieux cette nouvelle année!

**La SDM vous souhaite une bonne et heureuse année 2011!**

### Spectacle de Nathalie Devantay «Le syndrome de Cendrillon»

Le jeudi 11 novembre 2010, la Société de Développement a organisé à la grande salle du Mont un one-woman show. Et vous êtes près de deux cents à avoir bravé le froid et la météo pour venir rire un bon coup avec nous. Donc avant de remercier l'artiste, le comité de la SDM souhaite en premier vous remercier tous sincèrement d'être venus. Cela nous encourage à faire d'autres spectacles dans notre Commune; le comité y travaille déjà d'arrache pied.

Un tout grand merci à Nathalie d'être venue sur les planches montaines et de nous avoir divertis pendant presque 2 heures. Ce petit bout de femme bourré d'énergie, nous a entraînés dans un festival de rire grâce à des situations de la



*Société de Développement - St-Nicolas 2010*

Photo: Société SDM



Société de Développement - St-Nicolas 2010

Photo: Société SDM

vie courante. Merci Nathalie. La Société de Développement lui souhaite plein succès pour la suite et les portes de la grande salle seront toujours ouvertes pour elle.

D'autres photos du spectacle sont disponibles sur notre site :

[www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch).

### Fête de la St-Nicolas.

Le samedi 4 décembre 2010 s'est déroulée la traditionnelle fête de la St-Nicolas au Châtaignier avec ses stands artisanaux. Cette année, un peu moins de succès dû à la météo quelque peu capricieuse en cette période. Mais le comité de la SDM, plein de bonnes idées, étudie un plan afin de mettre une cantine pour augmenter le nombre de stands et par la même, le nombre de visiteurs. Nous vous tiendrons au courant ces prochains mois. Merci à vous, nombreux visiteurs qui êtes venus avec

vos enfants, malgré le froid et la neige. Vous aurez pu apprécier notre superbe crèche vivante réalisée par Valter ainsi que les animaux de la crèche amenés par Roland Gindroz. Merci à Roland pour tes petits moutons qui ont eu énormément de succès auprès des petits et des grands.

Nos amis, le St-Nicolas et le père fouettard ont distribué un peu moins de 300 cornets surprise à nos bambins. Cornets surprise offerts et faits par la SDM. Et comme chaque année, le St-Nicolas a reçu plein de beaux dessins pendant que le père fouettard essayait de maintenir un semblant d'ordre autour du St-Nicolas avec son grand ballet.

De 10h00 à 14h00, la Société de Développement a organisé des bricolages pour les petits et les grands. Cette année, ils ont pu confectionner une jolie décoration de table, sans oublier les célèbres bonhommes de pâte de la

St-Nicolas, plus 35 kg de pâte à tresse ont été utilisés durant cette journée.

Pendant que vos enfants étaient aux bricolages ou en train d'écouter les superbes contes de Florence Chevallaz dans le foyer du Châtaignier, merci à tous ceux qui ont trouvé un petit coin sur les quelques tables mises à l'intérieur de la cantine et qui ont soutenu la SDM en venant déguster une excellente soupe, croquer un hot-dog et boire un petit coup avec nous.

Le comité tient à remercier toutes les visiteuses et les visiteurs, sans oublier les exposants. Les photos de la St-Nicolas sont disponibles sur notre site : [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch).

### Assemblée générale et accueil des nouveaux habitants.

Le mercredi 16 février 2011 se déroulera l'Assemblée Générale de la Société de Développement. Elle sera suivie par l'accueil des nouveaux habitants de notre Commune.

Conformément au nouvel article 9 des statuts adoptés par l'assemblée générale du 17 février 2010, le comité vous convoque :

#### Convocation

à l'Assemblée Générale  
de la Société de Développement  
du Mont-sur-Lausanne

**Le mercredi 16 février 2011**

À 19h00 au foyer de la grande salle

L'ordre du jour de l'assemblée générale se déroulera comme suit :

1. Procès verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 17 février 2010.
2. Rapport du Président.
3. Rapport du Caissier.
4. Rapport des vérificateurs de comptes.
5. Élection des vérificateurs de comptes.
6. Élection du comité de la SDM pour 2011.
7. Cotation annuelle 2011.
8. Programme 2011.
9. Divers, propositions individuelles et suggestions

Chers membres de la Société de Développement, nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale à l'issue de laquelle les représentants de l'Exécutif accueilleront les nouveaux habitants du Mont-sur-Lausanne.

Le comité a également envoyé à tous les nouveaux habitants (350 adresses fournies par la Commune) une invitation personnelle afin de participer à cette soirée. Nouveaux habitants enregistrés au Mont-sur-Lausanne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.



Société de Développement

Photo: Société SDM

## Un nouveau spectacle de Daniel Monnard au Mont avec la participation de la Société de Développement

Après «**Le Mont fait son musée**», pièce jouée l'année passée avec les élèves des écoles du Mont, dont la brochure du spectacle avait été financée par la SDM, Daniel Monnard, metteur en scène, revient dans notre Commune le jeudi 24 février 2011 pour deux représentations de sa pièce «**Pourquoi j'ai mangé mon père**». Elles auront lieu à l'Aula du Mottier. L'affiche avec tous les détails de la pièce est en ligne sur notre site internet [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch). Il y aura une représentation privée pour les écoles afin de remercier tous les élèves et tous les professeurs de leur participation au spectacle «**Le Mont fait son Musée**» et une représentation publique le soir pour vous. Nous vous attendons nombreux pour cette unique prestation au prix exceptionnel de Fr. 10.- l'entrée : «**Pourquoi j'ai mangé mon père**», pièce de Daniel Monnard, le **jeudi 24 février 2011 à 19 h00 à l'Aula du Mottier**.

### Site internet de la SDM

Un tout grand merci à Jean-Pascal Blanc, notre super webmaster qui tient à jour de mains de maître notre site internet: [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch).

Vous pouvez le consulter sans modération, vous pouvez même, si l'envie vous prend, télécharger les photos de nos diverses manifestations. Vous pouvez également trouver plein d'informations sur nos diverses et futures animations.

### Comité de la SDM

Je remercie toujours tout plein de monde, mais il ne faut pas oublier le

comité de la SDM dont les membres bossent comme des fous tout au long de l'année pour organiser, préparer et réaliser toutes nos manifestations. Et sans exagérer, en plus des comités, il y a quelques heures de travail. Sans compter qu'ils doivent supporter en plus le Président. Donc merci beaucoup au comité de la Société de Développement.



Société de Développement

## A vos agendas 2011

Quelques dates de manifestations à mettre en rouge dans vos agendas 2011. Le **mercredi 16 février** l'assemblée générale et l'accueil des nouveaux habitants à la grande salle, le **samedi 7 mai**, fête de mai, sur la Place du Petit-Mont, le **mardi 2 août** la célèbre Torrée au Châtaigner, le week-end du **1<sup>er</sup> et 2 octobre** une manifestation sur le thème des champignons (à définir) et le **samedi 3 décembre** la St-Nicolas, au Châtaigner.

Tout le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreux en 2011 lors de nos manifestations pour partager un moment de rencontre et d'amitié dans notre Commune et avec vous.

Alexandre Cevey  
Président

## Prochains journaux

### Parutions Articles

Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

### Rédaction

**Greffe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 91 91  
Fax 021 651 91 92  
Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)

## Précipitations mensuelles sur un "Coin du Mont" 2010

